




PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO
2021-2022






Séance ordinaire tenue le 29 septembre 2021
À 18 h 45 au local Arts & science

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personnes absentes
Directrice d'école (non-membre)	Julie Vincent	
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Andrée Mainville	
Parent	Cyril Martin	
Parent	Geneviève Thibaudeau	
Parent	Johari Hamida Salum	
Personnel enseignant	Caroline Pelletier	
Personnel enseignant	Catherine Bussières	
Personnel enseignant	Valérie Parent	X
Personnel professionnel	Audrey Girard	
Personnel de soutien	Isabelle Mahar	
Service de garde	Louise-Ann Thibault	
Représentante de la communauté	Steven Ouellet	
Représentant de la communauté	Éric Cadorette	

N° résolution		
	1	<p>Mot de bienvenue</p> <p>Mme Vincent souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre. Les différents membres du conseil d'établissement prennent un moment pour se présenter.</p>
043-CE 21/22-01	2	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour </p> <p>Mme Vincent effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à rajouter. Le point 9 est retiré, car il y a déjà deux substituts.</p> <p>Mme Odile Côté-Rousseau propose l'adoption de l'ordre du jour.</p>
	3	<p>Questions du public</p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
043-CE 21/22-02	4	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 juin 2021 </p> <p>Le procès-verbal est adopté tel quel.</p> <p>Mme Isabelle Mahar propose l'adoption du procès-verbal.</p>
043-CE 21/22-03	5	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2021 </p> <p>Il faudra préciser au point concernant l'OPP qu'il a été convenu de reconduire l'OPP pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>Au point concernant le conseil d'établissement, on demande qu'il soit précisé que le fonctionnement du conseil d'établissement a également été présenté.</p> <p>M. Cyril Martin propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications ci-haut proposées.</p>
	6	<p>Suivi aux procès-verbaux des réunions du 16 juin et 8 septembre 2021</p> <p>Suivi du point 10 du procès-verbal du 16 juin dernier : Le Carrefour des enfants de Saint-Malo a été approché par la direction de l'école pour étudier la possibilité d'offrir des activités aux élèves du préscolaire lors des mercredis pm. Le tout s'est révélé positif. Les activités ont débuté le 22 septembre, soit lors du premier mercredi pm.</p> <p>Suivi du point 15 du 16 juin dernier : les vidéos pour la sécurité routière ont été tournés fin juin et il y en aura d'autres au cours des prochains jours.</p>

043-CE 21/22-04	7	<p>Procédures d'élection aux postes de président, de secrétaire, de trésorier et de représentant au comité de parents (adoption)</p> <p>Mme Geneviève Thibaudeau prendra le poste de trésorière. Mme Odile Côté-Rousseau sera représentante au comité de parents. Mme Andrée Mainville prendra le poste de présidente. M. Cyril Martin occupera le rôle de secrétaire. Les tâches de secrétariat des rencontres seront assumées à tour de rôle par chacun des parents. Mme Andrée Mainville propose l'adoption des postes.</p>
043-CE 21/22-05	8	<p>Nomination des représentants de la communauté (adoption)</p> <p>Mme Vincent propose la nomination de Steven Ouellet et d'Éric Cadorette comme représentants de la communauté. Mme Geneviève Thibaudeau propose l'adoption des représentants de la communauté.</p>
	9	<p>Désignation d'un deuxième substitut (modification de la loi 40) (information)</p> <p>Point retiré</p>
	10	<p>Mise à jour des mandats (information) </p> <p>Les membres ont reçu le document précisant la durée des mandats de chacun.</p>
	11	<p>Horaire des réunions du conseil d'établissement et calendrier scolaire 2020-2021 (information) </p> <p>Le calendrier des réunions du conseil d'établissement est déposé pour l'année scolaire 2021-2022 et tous les membres sont en accord avec les dates proposées.</p> <p>Les réunions auront lieu les mercredis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 novembre 2021 (présence) • 2 février 2022 (virtuelle) • 16 mars 2022 (virtuelle) • 4 mai 2022 (à déterminer) • 15 juin 2022 (à déterminer) <p>À 18 h 45, au local 133 Arts & science.</p>

<p>043-CE 21/22-06</p>	<p>12</p>	<p>Présentation des règles de régie interne du conseil d'établissement (adoption) </p> <p>Les membres ont reçu le document de régie interne. On rappelle qu'une résolution datée du 27 mai 2020 amende les règles de régie interne et permet dorénavant la tenue de rencontres virtuelles.</p> <p>Mme Isabelle Mahar propose l'adoption des règles de régie interne</p>
	<p>13</p>	<p>Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2021-2022 (information)</p> <p>Le conseil d'établissement dispose d'un budget de fonctionnement de 855 \$ pour l'année scolaire 2021-2022. Une mise à jour du budget sera réalisée au prochain conseil d'établissement.</p>
	<p>14</p>	<p>Correspondance reçue (information)</p> <p>Il n'y a pas de correspondance reçue.</p>
	<p>15</p>	<p>Service de garde (information)</p> <p>Mme Louise-Ann Thibault présente différentes informations concernant le service de garde. Elle constate que le service de garde fonctionne bien depuis le début de l'année.</p>
<p>043-CE 21/22-07</p>	<p>16</p>	<p>Sorties éducatives (approbation)</p> <p>Mme Vincent présente les sorties éducatives pour approbation. On demande leur approbation en bloc. Le détail de celles-ci figure en annexe.</p> <p>Mme Isabelle Mahar propose l'approbation des sorties.</p>
	<p>17</p>	<p>OPP (information)</p> <p>Mme Andrée Mainville mentionne que quatre nouveaux parents ont manifesté leur intérêt à participer à l'OPP pour cette année, une première rencontre aura lieu le 5 octobre prochain à 18 h 30.</p> <p>La liste des parents participants sera transmise au prochain conseil d'établissement ou à tout le moins la présidente et la secrétaire.</p>
<p>043-CE 21/22-08</p>	<p>18</p>	<p>Activités de financement des partenaires de l'école Saint-Malo (approbation)</p> <p>Le point est reporté à la prochaine rencontre.</p>



École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

	19	Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (information) Mme Mainville rappelle que les membres du conseil d'établissement doivent suivre la formation obligatoire qui leur est destinée et qui est disponible sur le site web du ministère de l'Éducation. Le lien sera déposé dans l'équipe TEAMS et transmis par courriel.
	20	Autres sujets
	21	Clôture de l'assemblée À 19 h 49, Mme Geneviève Thibaudeau propose la levée de l'assemblée.

Adopté le 24 novembre 2021

Signature

Julie Vincent
Directrice d'école

Signature

Andrée Mainville
Présidente

Date